



Le propriétaire me réclame du mobilier qui n'est pas noté dans l'

Par **isabio**, le **02/09/2016** à **14:15**

Bonjour,

Lors de l'état des lieux sortant le propriétaire de la maison m'a réclamer un lave vaisselle qui était dans la cuisine lors de mon arrivé mais qui ne fonctionnait pas. Et celui ci n'est pas noté dans l'état des lieux rentrant.

Aujourd'hui elle me certifie qu'il fonctionnait et me menace de faire témoigner sa femme de ménage et des amis.

Elle exige que je lui en fournisse un.

Qu'elles sont mes droits peut elle demandait à ma cautions de les rembourser?

Je vous remercie pour votre réponse.

Par **Lag0**, le **02/09/2016** à **15:29**

Bonjour,

Si ce lave-vaisselle n'est cité ni au bail, ni à l'état des lieux d'entrée, c'est qu'officiellement il n'existait pas.

Le bailleur ne peut donc rien exiger à ce niveau...

Par **morobar**, le **02/09/2016** à **16:33**

Bonsoir,

On peut rajouter, pour ce qui est des témoins, qu'aucun n'assistait à l'état des lieux d'entrée, et n'est donc en mesure de certifier que l'appareil était présent ce jour.